

# Compte rendu de la réunion du bureau des amis de la cathédrale

## Le 02/02/10

---

Présents : Père Miquel, Père Barthez, Pierre Faux, Catherine M., Robert R., Mathieu B., Stéphane L.

Le père Miquel présente deux points qui entrent dans le cadre de l'accueil de la Cathédrale :

- Vendredi 5 février 2010, réunion d'une commission pour repenser l'affichage pastoral dans la cathédrale avec une mise en place de ce nouvel affichage pour Pâques.
- Proposition d'installation d'une « guérite » comme à saint Sernin destinée à l'accueil et à la vente de cartes postales de plaquettes : projet à mûrir.

D'autre part le Père Miquel :

- demande un financement de la sonorisation de la cathédrale qui doit être entièrement refaite et dont la première tranche se monte à près de 9000€.
- suggère de réfléchir à une simplification de la procédure dans le cadre de l'attribution des concerts et des documents afférents à ces concerts.
  - Robert R. propose de réfléchir à une simplification tout en faisant remarquer que l'attribution des dates pour les concerts relève d'un prêtre référent car ce sont les seuls à connaître les éventuels événements prévus à la cathédrale.
  - Les montants des concerts ont été augmentés cette année conformément aux demandes de l'AG puisque les concerts à la cathédrale sont de l'ordre de 700€ (contre 500) et de 300€ (contre 200) à la chapelle Sainte Anne.

Le bureau après le départ du Père Miquel et Robert R. a réfléchi à la demande d'accueil.

Pour l'accueil il faut encore résoudre plusieurs questions :

- **Quel objectif ?** une boutique, un accueil, ou les deux à la fois ? il apparaît nécessaire de définir un cahier des charges.
- **Qui ?** en fonction de la nature de l'objectif il faut être attentif aux personnes choisies.
  - Comment appeler les personnes ?
  - Il faut aussi songer à la rotation des personnes.
- **Quand ? combien de temps ?** on sait combien le bénévolat est difficile dans la durée et cet accueil demande une vraie disponibilité. S'il n'est pas possible à la paroisse de salarier un bénévole peut être peut-elle envisager malgré tout une

participation pour encourager la fidélité à l'horaire.

Il faut sans doute commencer par être modeste par exemple en n'ouvrant que le Vendredi, Samedi et dimanche de 14H30 à 17H30.

➤ **Que vend-on ?**

- Le Père Barthez repousse d'une année la création de CD de musique d'orgue afin de pouvoir agréger à son CD la maîtrise de la cathédrale ce qui rendrait « un peu moins austère » le CD d'orgue.
- Les plaquettes (cathédrale et orgue), des cartes postales de la cathédrale qu'il faut renouveler, des cartes de l'orgue, pliages de la cathédrale et tout ce qui peut l'être comme les bougies par exemple.
- Pierre Faux doit se renseigner pour savoir ce qui se fait à saint Sernin et dresser un listing.

➤ **Où ?** Une simple table dressée dans la cathédrale ne peut pas en plein hiver constituer un bon accueil. Le coût d'une guérite quelqu'en soit le style est sans aucun doute prohibitif au regard des finances paroissiales et soumis à l'autorisation des monuments historiques et de la DRAC.

- La chapelle des confessions quoique mal située par rapport à l'entrée pourrait constituer une solution provisoire parce que :
  - Elle peut être chauffée.
  - Elle permet d'entreposer les objets, les prospectus...
  - Elle peut constituer un lieu d'écoute.
  - Sa situation peut être fléchée dans le cadre de la rénovation de l'affichage de la cathédrale.
  - Enfin c'est une solution qui peut être mise en place rapidement sans coût (autre que l'équipement) et sans autorisation.
- On déplacerait les confessions dans la sacristie de la paroisse (celle qui vient d'être refaite)

➤ **Quel statut ?** Il est nécessaire de vérifier et de clarifier « le statut juridique » de cet accueil, surtout dans le cadre des responsabilités par rapport aux personnes qui s'y trouvent, des vols, des agressions.

- **Site internet :** Dans le cadre de l'accueil il paraît nécessaire de revoir aussi l'affichage, l'esthétique du site internet. L'architecture du site n'ayant par ailleurs pas besoin d'être modifiée.
- **Les journées du patrimoine** auront lieu le 18 et 19 septembre 2010. On peut envisager une exposition à partir des cartes postales des archives départementales sur la cathédrale.